

par le conseil scolaire provincial. Et à défaut de prêtres on ne peut espérer avoir l'enseignement gratis. Qui alors paiera les professeurs d'enseignement religieux? Comme on le voit ce règlement consacre plusieurs injustices.

Sur ces entrefaites le député Bissolati a proposé une motion par laquelle il demandait au gouvernement de déposer une loi qui supprimât définitivement l'obligation pour les communes de faire donner l'enseignement religieux dans leurs écoles. Les catholiques menacés et par le règlement Rava et par la motion Bissolati, ont accepté la bataille. *L'Union populaire* a lancé des circulaires qui ont porté partout le mot d'ordre. Tous les amis de la liberté de conscience et d'enseignement ont été conviés à faire parvenir au ministère et au Parlement des protestations vigoureuses contre les manoeuvres officielles. Cet appel a été entendu, et de tous les points de l'Italie des pétitions portant des milliers de signatures ont afflué vers les députés italiens. Détail significatif, le représentant Bissolati lui-même en a reçu une signée par 5,000 électeurs, pères de famille, de sa circonscription de Pescarolo.

Le grand débat s'est engagé à la séance du 18 février. M. Bissolati l'a ouvert par un long discours dans lequel il a proclamé catégoriquement que son objectif c'est de faire consacrer par une loi la laïcité de l'école. Il a admis que la majorité des Italiens est catholique, mais il faut, suivant lui, refuser aux enfants catholiques l'enseignement réclamé par leurs parents parce que le dogme manque du caractère de certitude nécessaire à l'éducation et que le christianisme est un obstacle aux progrès scientifiques et sociaux. M. Cameroni lui a répondu au nom des catholiques. Il a traité la question à fond. Après avoir reproché au pouvoir exécutif d'avoir, par son règlement, préjugé une question qui aurait dû être présentée entière à la discussion, il s'est attaqué corps à corps à la thèse de la laïcisation scolaire. Il faut satisfaire aux exigences de la vie humaine et la croyance religieuse en est une. Exclure de l'école l'enseignement religieux, c'est pénétrer l'enfant d'un scepticisme dont il ne se dégagera plus. La discussion s'est poursuivie pendant dix jours et les représentants catholiques y ont pris une part brillante. Le jeune député de Codogno, M. Angelo Mauri, a